

Comment bénéficier des actions du CLASS ?

Tous les personnels de l'Université Clermont Auvergne remplissant [les conditions d'éligibilité](https://class.uca.fr/le-class/qui-peut-beneficier-des-actions-du-class)(<https://class.uca.fr/le-class/qui-peut-beneficier-des-actions-du-class>) aux actions proposées par le CLASS accèdent directement à l'offre de services non soumise à conditions de ressources (billetterie, sorties, activités bien-être au travail, ...) sur présentation de [leur carte professionnelle UCA](http://dsi.uca.fr/catalogue-de-services/badge-professionnel-uca--41157.kjsp)(<http://dsi.uca.fr/catalogue-de-services/badge-professionnel-uca--41157.kjsp>) ou d'une pièce d'identité, **sans inscription, ni adhésion**.

En tant que personnel UCA, vous êtes le bénéficiaire "ouvrant droit".

Comment vérifier que mon conjoint / mes enfants sont bénéficiaires ?

Rendez-vous sur votre ENT, rubrique *Contrats et carrières* pour vérifier votre dossier RH : <http://ent.uca.fr>(
<http://ent.uca.fr>)

- **Conjoint** : Si l'une des situations familiales suivantes est indiquée : MARIE(E) / PACS / CONCUBINAGE, votre conjoint(e) est automatiquement considéré(s) comme bénéficiaire "ayant droit". Son identité demeure inconnue du CLASS, aucun avantage ne peut lui être délivré sans votre intermédiaire.
- **Enfant(s)** : Vos enfants de moins de 18 ans dont l'identité apparaît dans votre dossier sont automatiquement considérés comme bénéficiaires "ayants droit".

Ma situation familiale n'est pas à jour / mon enfant n'apparaît pas

En cas d'informations manquantes ou erronées sur votre dossier RH, vous devez demander l'ajout / la mise à jour à votre gestionnaire de la Direction des Ressources Humaines. Dans la semaine suivant le traitement de votre demande, le fichier des bénéficiaires du CLASS sera automatiquement mis à jour en conséquence.

Entre temps, il vous est possible de produire auprès du CLASS les justificatifs permettant la prise en compte de vos bénéficiaires ayants droit : justificatif de vie mariale pour le conjoint (par exemple, factures aux deux noms ou factures séparées à la même adresse), livret de famille ou acte de naissance pour les enfants. Cela ne vous dispense pas de la procédure de régularisation de votre dossier auprès de la DRH.

<https://class.uca.fr/le-class/comment-beneficier-des-actions-du-class>(<https://class.uca.fr/le-class/comment-beneficier-des-actions-du-class>)